



HAL
open science

”Silence de mort et craintes extrêmes” : la peur en son for privé à l’époque révolutionnaire

Sylvie Mouysset

► **To cite this version:**

Sylvie Mouysset. ”Silence de mort et craintes extrêmes” : la peur en son for privé à l’époque révolutionnaire. *Annales historiques de la Révolution française*, 2013, 373 (1), pp.11-34. hal-00959409v1

HAL Id: hal-00959409

<https://hal.science/hal-00959409v1>

Submitted on 24 Mar 2014 (v1), last revised 17 Feb 2019 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Silence de mort et craintes extrêmes » : la peur en son for privé à l'époque révolutionnaire

Annales historiques de la Révolution française, 2013, n°1, p. 11-34

« *Nihil cogitant, nisi coedes, nisi incendia, nisi rapinas*. Cicéron, Catilinaires. On ne rêve que meurtres, incendies et brigandages. Lorsque la main de la vérité trace d'un crayon lugubre les scènes sanglantes de la plus épouvantable des tragédies, un cri funèbre s'éveille au fond de tous les cœurs sensibles [...]; il appelle le burin de l'histoire pour graver en traits de sang l'affreux chapitre qui doit les transmettre à la postérité. Restez précieux, réchappés aux hécatombes révolutionnaires, hommes vertueux que le fer assassin a respecté [...], saisissez aujourd'hui votre plume et vos pinceaux, et, d'un concert unanime, formons ensemble une masse de portraits dont l'ensemble présente, enfin, à un peuple bon, mais abusé, l'immense tableau de forfaits qui n'ont jamais souillé la vie de l'Arabe et du Scythe, mais que des hommes-tigres disséminés sur le sol entier de la France, ont accumulé sur leurs têtes coupables. »¹

Les troubles révolutionnaires sont propices au récit de soi et, partant, aux grandes envolées lyriques sur la nécessité du témoignage : ainsi le périgourdin Cros de Rochefort souhaite-t-il, dès l'*incipit* de ses mémoires, régler ses comptes avec les « hommes-tigres » qui ont bouleversé sa vie. La Révolution française figure parmi les temps forts sur lesquels mémorialistes et écrivains sans qualité se sont le plus longuement épanchés². Nombre d'entre eux ont souhaité laisser trace de cette « fatale Révolution » qui les a fascinés tout autant qu'ébranlés, parfois au point de les glacer d'effroi. Certains de ces textes sont désormais classiques, et ont été largement explorés³. D'autres, de facture plus modeste et demeurés pour la plupart manuscrits, attendent encore leur heureuse découverte⁴. Ces écrits que l'on dit « ordinaires »⁵, centrés sur l'univers domestique et composés de notices inscrites au jour le jour d'une main souvent maladroite, relatent parfois en quelques lignes serrées les bouleversements de la Révolution. Malgré la passion croissante des historiens pour ces textes, ceux-ci restent encore « à retrouver, à classer, à interroger »⁶. De 2003 à 2011, un groupe de chercheurs réuni autour de Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, s'est attaché, avec l'aide de la direction des Archives de France, à rassembler ces ego-documents en un premier inventaire aujourd'hui régulièrement enrichi⁷. Ainsi est-il désormais possible d'explorer une

¹ Jacques Cros de Rochefort, « Mémoires de ma détention pendant le règne de la Terreur », XVIII^e siècle, AD Dordogne, 1J 85, f. 1.

² Natalie PETITEAU, *Ecrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Les Indes savantes, 2012.

³ La collection « Le temps retrouvé », au Mercure de France, en présente de belles éditions critiques.

⁴ Ils sont conservés dans les séries B, E et J des dépôts d'archives départementales, AP des Archives nationales, sans oublier les fonds manuscrits des bibliothèques. Certains demeurent en main privée.

⁵ Daniel FABRE (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, POL, 1993.

⁶ Daniel ROCHE, « Ménétra et Simon : autobiographies et ruptures de la conscience sociale », *Les Républicains des Lettres. Gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1988, p. 372.

⁷ Le site du GdR CNRS n°2649 est accessible ici : www.ecritsduforprive.fr.

période ou un champ historique à la lumière d'écrits émanant aussi bien d'auteurs célèbres que d'anonymes tabellions. Mais qu'y a-t-il de commun entre de volumineux mémoires rédigés d'une plume maîtrisée et le témoignage furtivement inséré, comme par effraction, dans les feuillets d'un simple registre domestique à vocation plus comptable que littéraire ? Rien, peut-être, sinon le désir d'inscrire pour l'éternité le fil d'événements venus soudain troubler le cours ordinaire des choses de sa vie. Il s'agit alors pour l'auteur d'établir les faits dont il a été « le témoin oculaire »⁸.

Le parti pris ici est de mêler les voix d'en haut à celles d'en bas, celle de l'aigle à celle de la taupe, selon la formule du baron de Frénilly⁹. En raison de l'imposant corpus des sources disponibles, j'assumerai un choix documentaire subjectif, fruit de ma fréquentation régulière¹⁰ des écrits du for privé¹¹. Mémoires, livres de raison, correspondances et autres papiers de famille seront ici explorés avec l'intention de traquer l'émotion nichée dans un échantillon significatif d'écrits de la période révolutionnaire.

Reste à s'entendre sur le terme d'« émotion(s) » tel qu'il est appréhendé aujourd'hui par les chercheurs en sciences humaines. Assiste-t-on à un *emotional turn* en histoire¹² ? Il semble bien que oui. En 1941, le pionnier Lucien Febvre a ouvert la voie¹³. La grande avancée de ces vingt dernières années a nourri une réflexion favorable aux décroissements scientifiques. Le traditionnel *hiatus* entre émotion et raison, qui fondait le double dogme de l'irrationalité des émotions et de l'exclusivité cognitive de la raison, a été abandonné. Le courant socio-constructiviste a mis en évidence un « répertoire émotionnel » structuré par les arrangements politiques et économiques qu'il contribue à étayer. En Histoire, les médiévistes ont, les premiers, défini les émotions comme « le territoire des phénomènes affectifs transitoires de plaisir-déplaisir, de désir-répulsion, dans l'infinie diversité de leurs configurations, qui sont associés par le sujet à l'évaluation de la situation vécue »¹⁴.

Une histoire des émotions au temps de la Révolution est-elle possible ? Depuis les travaux précurseurs de Georges Lefebvre en 1932 et l'invitation de Michel Vovelle, un demi siècle plus tard, à sonder les mentalités révolutionnaires, les recherches d'Antoine de Baecque, celles de Timothy Tackett et de Sophie Wahnich ont démontré l'opportunité d'un regard renouvelé sur l'événement fondateur de notre histoire contemporaine¹⁵.

⁸ Renaud DULONG, *Le témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, EHESS, 1998.

⁹ Caroline LE MAO, « Les écrits du for privé, une source pour l'histoire de la noblesse à l'époque moderne », *Noblesse française, noblesse polonaise : mémoire, identité, culture (XVI^e-XVIII^e s.)*, Bordeaux, MSHA, 2006, p. 371-393.

¹⁰ Sylvie MOUYSSSET, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV^e-XIX^e s.)*, Rennes, PUR, 2007.

¹¹ Les écrits du for privé sont des textes produits hors institution qui témoignent d'une prise de parole personnelle d'un individu sur lui-même, les siens, sa communauté, le monde tel qu'il le perçoit, à travers son regard et sa plume singulière.

¹² Arnaud FOSSIER, « Un "emotional turn" en histoire ? », *Nonfiction.fr, le quotidien des livres et des idées*, oct. 2010. Armelle NUGIER, « Histoire et grands courants de recherche sur les émotions », *Revue électronique de psychologie sociale*, n°4, 2009, p. 8-14. Damien BOQUET et Piroška NAGY, *Le sujet des émotions au Moyen Âge*, Paris, Beauchesne, 2009.

¹³ Lucien FEBVRE, « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale*, 3, 1941, p. 5-20. Cet « éveillé d'idées » érigeait alors les émotions « en objet d'histoire afin de reconstituer les contours de la vie affective d'autrefois ». En 1939, Norbert Elias proposait une réflexion essentielle sur le processus de civilisation occidentale qui interrogeait les « sensibilités », terme flou et confondu - comme chez Febvre ou Huizinga - avec celui d'émotion, les deux notions étant mal définies et surtout distinctes du domaine de la raison. Norbert ELIAS, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1939.

¹⁴ Damien BOQUET et Piroška NAGY, *Le sujet des émotions...*, op. cit., p. 47.

¹⁵ Michel VOVELLE, *La mentalité révolutionnaire*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1985. Antoine DE BAECQUE, *La gloire et l'effroi : sept morts sous la Terreur*, Paris, Grasset, 1997. Timothy TACKETT, « La Grande

Dans cette veine, mon projet est de traquer, sinon toutes, au moins l'une des émotions perceptibles au sein des écrits ordinaires : la peur. Quel sens lui donner et quelle fonction exacte lui assigner dans le récit des événements ? Celle d'un moteur de l'action, ou au contraire celle d'un frein puissant, contraignant ainsi les acteurs à l'inaction ?

Donnons tout d'abord la parole aux auteurs dont le désir de témoigner mérite que l'on s'interroge sur le rôle du « témoin oculaire » et sur les raisons qui le poussent à dire son émotion. Nous centrerons ensuite l'enquête sur l'expérience individuelle et collective de la peur, émotion basique ou primaire considérée par certains chercheurs comme universelle¹⁶. Nous tenterons ainsi de saisir la puissance de la peur dans le feu de l'action.

De l'aigle à la taupe : le désir de témoigner

Un monde sépare les auteurs de mémoires de ceux des livres de raison. Les premiers jouissent d'une identité singulière, celle de Mémorialiste¹⁷ ; leurs intentions et modalités d'écriture ont fait l'objet d'études désormais classiques¹⁸. On s'accorde à désigner les seconds sous le vocable de « scripteurs », déniaient à leur récit toute finalité littéraire. Leurs manières de faire et de s'approprier la langue et ses codes, la plume aussi, sont mieux connues aujourd'hui grâce aux travaux des anthropologues et des historiens¹⁹.

Récit de longue durée pour les uns, fragments échappés d'une rapide inscription comptable pour les autres, telles sont, à grands traits, les manières d'écrire qui distinguent aussi leurs intentions de témoigner. Énoncées par les mémorialistes soucieux de transmettre leur « vie exemplaire » à la postérité, celles-ci ne figurent presque jamais sous la plume de chefs de famille plus modestes – marchands, praticiens, paysans aisés – qui tiennent leur registre à des fins simplement domestiques, sans cérémonie ni appareil.

La scène se passe dans l'intimité de son cabinet, loin des bruissements du monde. Le travail de remémoration nécessite retrait et concentration : son récit doit inscrire le mémorialiste dans l'Histoire. Antoine-Philippe de La Maisonfort reconnaît qu'« il n'y a que l'excès de vanité qui puisse faire prendre la plume à un homme pour lui faire étaler toutes ses turpitudes²⁰ ». En livrant ses souvenirs, il donne sa version des faits et campe au fil des pages « une histoire en personne ». Egocentré, son projet est conçu par et pour lui-même ; pour sa descendance aussi, dans l'éternité rêvée de son lignage. De La Maisonfort insiste sur l'idée d'un ressassement à l'écart du monde et comme hors du temps : « j'écris mes mémoires pour moi, pour me retrouver dans ma vieillesse, pour vivre encore dans le passé quand le présent ne sera plus rien pour moi »²¹.

L'ardeur au travail d'écriture est indéfinie. Quelques-uns prétendent à la précision extrême : Gabriel Abot de Bazinghen souhaite « ne laisser échapper, s'il m'est possible, aucune des nuances sensibles sans doute qui vont résulter de notre heureuse révolution. Je saisirai tout ce qui doit différencier notre nouveau régime de l'ancien »²². D'autres se

Peur et le complot aristocratique sous la Révolution française, AHRF, n° 335, 2004, p. 1-17. Sophie WAHNICH, *Révolution et émotion*, Paris, CNRS, 2009.

¹⁶ Armelle NUGIER, *op. cit.*

¹⁷ Voir l'étude de Valérie Sottocasa dans ce même numéro, consacrée au baron de Saint-Christol qui (re)construit une ego-histoire satisfaisante pour lui-même et digne de son rang.

¹⁸ Frédéric BRIOT, *Usage du monde, usage de soi. Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1994.

¹⁹ Daniel FABRE (dir.), *Écritures ordinaires*, *op. cit.* ; Michel CASSAN, Jean-Pierre BARDET et François-Joseph RUGGIU (dir.), *Les écrits du for privé : objets matériels, objets édités*, Limoges, PULIM, 2007.

²⁰ Caroline LE MAO, « Les écrits du for privé, une source pour l'histoire de la noblesse », *op. cit.*, p. 380.

²¹ *Ibidem*, p. 381.

²² *Ibidem*, p. 386.

réveillent tard, bien après la prise de la Bastille, et promettent d'être ponctuels au rendez-vous de l'histoire : « la paresse ou l'indifférence m'a empêché jusqu'à présent d'exécuter ce projet, mais pour me fatiguer moins promptement, je ne passerai que très légèrement sur tout ce qui a précédé »²³.

Si le souci de précision vient parfois à bout de l'oisiveté, l'assiduité peut être de courte durée : Abot de Bazinghen et Coeurderoy abandonnent leur projet dès les prémices de la Révolution, prétextant l'absence d'information ou le besoin de silence. Le premier confie à son cahier la vraie raison de son mutisme soudain : « la peur qui le tenaille et [...] le pousse à biffer certains passages, dangereux s'ils tombaient entre des mains accusatrices »²⁴. Il faudra, bien sûr, revenir sur ce point.

Quand la volonté de témoigner est la plus forte, la rédaction court sur plusieurs années, voire plus longtemps. Pour la période révolutionnaire, les témoignages les plus nombreux et les plus denses concernent les premières années, de 1789 à 1792, le séisme de 1789 initiant nombre de récits. La plupart des mémorialistes étayent leur *incipit* d'une réflexion personnelle sur l'injonction d'écriture et « l'esprit de vérité » qui sous-tend l'autobiographie à venir²⁵, cette « main de la vérité » dotée, d'après Cros de La Rochefort, du « crayon lugubre » qui trace « les scènes sanglantes de la plus épouvantable des tragédies »²⁶. Le mémorialiste se fait donc volontiers historien de lui-même, faute d'avoir trouvé, chez les historiens de métier, de quoi le satisfaire. Rares sont ceux qui, tel Cléry, se mettent sans ambiguïté au service de l'Histoire :

« En classant ces notes en forme de journal, mon intention est plutôt de fournir des matériaux à ceux qui écriront l'histoire de la fin malheureuse de l'infortuné Louis XVI, que de composer moi-même des mémoires : je n'en ai ni le talent ni la prétention²⁷ ».

Ni talent, ni prétention, telle est précisément la posture de l'écrivain ordinaire, dont le seul désir est de dire ce qu'il a vu et vécu.

À l'opposé de l'atmosphère feutrée du cabinet des mémorialistes, imaginons ici un père de famille griffonnant sur un coin de table, au cœur des activités domestiques. Le « bon mesnager » quitte rarement la sphère comptable et familière pour s'ériger en témoin de son temps. S'il le fait, il se met en scène en affichant son identité et sa participation active aux événements. Lorsque François Sérieis, modeste tailleur d'habits à Avèze en Provence, interrompt le récit de sa banale existence, submergé par l'ouragan révolutionnaire, il égrène la liste des individus qui composent la garde nationale récemment mise sur pied et note fièrement : « Moi, j'étais le premier au rang²⁸ ».

Intentions et motifs de la prise d'écriture, désir de faire œuvre d'historien ou plus simplement de laisser mémoire de ce qu'ils ont vécu, ne distinguent pas toujours lisiblement l'aigle de la taupe. Leurs manières de faire, en revanche, diffèrent sensiblement : le récit des mémorialistes est structuré de manière complexe, recomposé au crépuscule de leur existence, et précédé d'un abondant récolement des sources utiles à cette reconstruction d'un passé qui

²³ *Ibidem*, p. 378.

²⁴ *Ibidem*, p. 381.

²⁵ Selon Philippe Lejeune, le pacte biographique est l'« engagement que prend un auteur de raconter directement sa vie (ou une partie, ou un aspect de sa vie) dans un esprit de vérité ». *Signes de vie*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 31.

²⁶ Voir *supra*, note 1.

²⁷ *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, roi de France par M. Cléry valet de chambre du roi*, Paris, Mercure de France, « le Temps retrouvé », 1968, p. 22.

²⁸ Adrienne DURAND-TULLOU (éd.), « Journal de François Sérieis, tailleur d'habits d'Avèze, 1776-1818 », Encyclopédie des Cévennes, Almanach cévenol n°6, 1974, p. 188.

n'est plus. Les scribes domestiques, en revanche, de même que nombre d'épistoliers, ne s'embarrassent pas de tels préparatifs. Ils agencent au jour le jour de brèves notices, le plus souvent sans ordre apparent, tel François Sérieis qui mêle volontiers la grande histoire aux micro-événements rythmant sa propre vie :

« Le 30 mars 1789, ma belle-mère est morte à deux heures après-midi âgée d'environ 78 ans.

Le 9 juillet 1789, le Tiers-Etat tua le régiment de Royal « corabate ». Il n'en resta que 5 ou 6 personnes. Cela s'est fait à Paris.

Achat de la vigne de las Faissettes dans le mois d'août 1755 chez M. Sarran, notaire.

Démancipation de mon père dans le mois de septembre 1756. M. Sarran, notaire.

Le 13 juillet 1789, il se fit une révolte à Paris dont la Bastille fut rasée. Le gouverneur, on lui promena sa tête au bout d'un bâton par tout Paris. Il y mourut beaucoup de personnes, l'Intendant de Paris et beaucoup d'autres de grande noblesse que le peuple tua... »²⁹.

L'information est ici hachée dans une chronologie approximative, comme happée au fil de conversations sur la place publique, non vérifiée et inscrite sur le vif entre deux notices domestiques. Point d'agencement élaboré, juste l'information livrée à l'état brut ou jugé tel, parmi d'autres nouvelles, sans ordre.

De fait, peut-on espérer une « récolte émotionnelle » plus abondante du côté des mémorialistes. Ou bien tenter de débusquer l'indicible au ras du sol, dans les hautes herbes des récits ordinaires.

En cette période troublée plus qu'à toute autre, le témoignage n'est pas que de mots : les silences en disent parfois aussi long sur le destin de leurs auteurs. On a noté que Coeurderoy et Abot de Bazinghen avaient choisi de se taire au moment où le vent tourne, quand la peur les « tenaille ». Mme d'Oberkirch, en 1789, met un terme à son récit quand tout commence : « Maintenant ma tâche est finie. J'ai la douleur dans l'âme et la mort dans le cœur. Tout ce que je vénère succombe [...] et pour rien au monde je ne voudrais éterniser le souvenir de ces affreux jours³⁰ ».

De même, le tailleur Sérieis écourte les fragments consacrés à l'histoire de son pays, plus lointaine peut-être, inintelligible dans la violence du tourbillon. Prudence et discrétion sont également de mise si l'on craint d'être lu par des importuns. Madame Campan note qu'« après la funeste journée du 10 août [...], je me décidai à brûler les papiers les plus intéressants dont j'étais dépositaire³¹ ». La fille de Madame de Tourzel raconte, en septembre 1792, comment elle avala patiemment une lettre de huit pages « de manière qu'il n'en resta aucun vestige »³².

« Silence de mort » et « craintes extrêmes »³³ : se taire est l'un des premiers réflexes de la peur. « Ils s'étaient imposés, par prudence, de ne recevoir personne » souligne Philippine de Noailles à propos de ses parents, en septembre 1792³⁴. La peur d'être écouté, lu et trahi est le premier motif d'autocensure en ces temps troublés ; un autre est l'impossibilité de donner

²⁹ *Ibidem*.

³⁰ Madame d'Oberkirch, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, « Le temps retrouvé », 1989.

³¹ Madame Campan, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, « Le temps retrouvé », 1988, p. 284.

³² Lettre de Pauline de Tourzel, 8 sept. 1792, dans Louise-Félicité DE TOURZEL, *Mémoires sur la Révolution*, Paris, Paleo, « Sources de l'Histoire de France », 2004, t. 2, p. 216.

³³ Madame Campan, *op.cit.*, p. 276.

³⁴ « Journal de Philippine de Noailles », XVIII^e siècle, AN, 111 AP 78, *Incipit*.

libre cours à son émotion, si éprouvante, même longtemps après les faits. En 1825, le vicomte de Saint-Pardoux note au sujet du 10 août : « Je ne puis sans frémir en faire la relation déchirante. Je suis obligé de retenir les expressions dont je me servirois si je rendois tous les sentimens que j'éprouve encore »³⁵.

Gaston de Lévis, député de la noblesse aux Etats Généraux, met au point une tactique infaillible pour correspondre avec sa chère Pauline réfugiée en Angleterre. Il convient avec elle d'un premier code, puis d'un second, plus complexe :

« Voici une espèce de chiffre dont je me servirai avec vous, mais pensez que dans vos réponses il faut mettre un peu d'adresse. Souvenez-vous surtout de ma dénomination lorsque vous voudrez me conseiller quelque chose relatif aux affaires.

Le roi s'appellera.... Mon neveu
 La reine..... Mon beau-frère
 Monsieur..... Ma sœur
 Moi..... Monsieur de M.
 L'Assemblée..... Votre jardin anglais
 Les aristocrates..... Monsieur Gelinek
 Les jacobins..... Monsieur Bourèche
 Monsieur le prince de Condé.... Vezel, garde chasse »³⁶.

L'encodage des textes est un réflexe commun, du sire de Gouberville à Benjamin Constant, pour protéger son intimité des regards importuns³⁷.

Pages déchirées, pensées non dites et encore moins écrites ; mots tremblés, biffés d'une main ferme, code indéchiffrable, opinions consumées dans les braises... Ces gestes encore visibles dans un froissement de papier, révèlent les signes d'une émotion forte. La peur est là, dans la matière même de l'écrit, dans l'agencement incertain de notes qui ont échappé par hasard à leur destruction annoncée, reliques d'un désarroi dont on parvient encore à entrevoir l'histoire.

De l'inquiétude à la terreur : la peur dans tous ses états

« Le 14 juillet 1789, une plus grande cloche que celle de la messe de la paroisse de Rodez sonna. Mon père, gros propriétaire, un peu irrité contre les impôts, en attendait le premier coup avec plaisir ; mais le second coup lui parut celui d'un glas. Il fut effrayé. Le monde où il avait vécu soixante ans se brisait avec un fracas qui ne pouvait guère être agréable qu'aux jeunes gens »³⁸.

Dans ses *Éphémérides*, l'historien Amans-Alexis Monteil se fait volontiers mémorialiste et évoque de manière sensible la diversité des émotions éprouvées par son père, notable rouergat, aux prémises de la Révolution. Entre peur et espérance, ces « deux pulsions essentielles et contradictoires » qui sous-tendent la conduite révolutionnaire, l'esprit hésite, pris au piège d'une histoire qui va trop vite, comme l'ont souligné Georges Lefebvre et après

³⁵ « Journal du vicomte de Saint-Pardoux sur la journée du 10 août 1792 », XVIII^e-XIX^e siècle, AD Lot, 3J 408.

³⁶ Gaston de LEVIS, *Ecrire la Révolution : 1784-1795. Lettres à Pauline*. Correspondance présentée et annotée par Claudine Pailhès, Cahors, La Louve éditions, 2011, p. 316-317.

³⁷ Sylvie MOUYSET, « J'ay deschiré les pages cy dessus pour raizons à moy regardant : le secret de famille dans les écrits du for privé français (XV^e-XVIII^e siècle) », dans J.-P. BARDET, E. ARNOUL, F.-J. RUGGIU, *Les écrits du for privé en Europe, du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Bordeaux, PUB, 2010, p. 147-160.

³⁸ Amans-Alexis MONTEIL, *Mes éphémérides*, Paris, Les éditions du Cardinal, 1998 [1857], p. 12.

lui Michel Vovelle³⁹. Ce dernier prévient utilement ses lecteurs qu'« il convient de se débarrasser une bonne fois de la vieille orchestration qui a fait de la Révolution le lieu privilégié de la peur, de la folie collective et sanglante d'un jour »⁴⁰.

Toute émotion se situe à la croisée d'une culture, d'un contexte et d'un individu ou d'une collectivité. La peur, phénomène complexe, est dotée de fonctions sociales essentielles parmi lesquelles la communication figure en bonne place. Là intervient l'historien qui, malgré l'impossibilité d'accéder à l'émotion pure – mais seulement à sa trace – peut aider à la penser dans le temps long. Oui, « les émotions ont aussi une histoire »⁴¹ et l'on n'a pas attendu le XXI^e siècle pour s'intéresser à ces questions « sensibles » : Georges Lefebvre et Jean Delumeau ont montré combien la peur était un levier essentiel de mobilisation sociale, à l'origine de bien des mouvements protestataires. « Sentiment élémentaire et pour ainsi dire infrapolitique » selon Raymond Aron⁴², elle marque chacune des étapes de la Révolution française. Elle se cristallise sur certains moments précis – la Grande peur, la fuite à Varennes, les massacres de septembre et toute la période à laquelle elle donne même son nom, la Terreur – mais reste sous-jacente tout au long de la décennie révolutionnaire.

Même s'il ne faut pas céder à un certain effet de mode et surestimer le rôle des émotions dans l'action individuelle ou collective⁴³, on est pourtant frappé, à la lecture des écrits du for privé de la période révolutionnaire, par la présence de cette émotion élémentaire sous la plume des auteurs-scripteurs. L'expression individuelle de la peur est modulable en fonction de leur appartenance sociale, de leur implication dans les affaires du royaume ou de la cité, ou encore de leur niveau de culture et de leur personnalité.

Les peurs décrites par *ego* renvoient le plus souvent à des alarmes collectives « politiques », telle cette émeute de l'été 1789 sommairement décrite par le tonnelier dieppois Bonaventure Godard :

« Le 4 juillet est venu un soulèvement pour le grain, sur les 6 heures après midi on a batu la générale et on a fermée les boutiques [...] le trouble sourgmentant on a batu la générale les magasins ont été pillés au nombre de 6 à 9 »⁴⁴.

La peur est aussi liée à un choc émotionnel singulier – la perte d'un être cher, par exemple – ou à l'appréhension d'incidents à venir. Gaston de Lévis, qui vient de perdre sa mère et ses deux sœurs sur l'échafaud, confie à Pauline son aversion pour la violence :

« Je me détourne avec horreur d'un cadavre, je ne peux pas voir même saigner, comme vous savez, sans me trouver mal. Depuis que les malheurs de toute espèce ont affecté mon système nerveux, il est bien plus irritable encore, la moindre chose me donne des tressaillements ou même des tremblements qui ressemblent à ceux de la peur parfaitement »⁴⁵.

Au-delà du frisson, l'appréhension de déstabilisation sociale dépasse largement l'horizon du scripteur et de son entourage : c'est l'effroi d'un monde qui se brise avec fracas, celui décrit par Monteil tout à l'heure, qui imprègne l'ensemble des témoignages recueillis. Si

³⁹ Georges LEFEBVRE, *La Grande peur...*, *op. cit.* ; Michel VOVELLE, *La mentalité...*, *op. cit.*, p. 57.

⁴⁰ *Ibidem*, p. 57-58.

⁴¹ Damien BOQUET et Piroška NAGY, « Une histoire des émotions incarnées », *Médiévales* 61, 2011, p. 5-24. Voir également : <http://emma.hypotheses.org>

⁴² Raymond ARON, *Les origines de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, « Tel », 1967, p. 33.

⁴³ Christophe PROCHASSON, *L'empire des émotions. Les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis, 2008.

⁴⁴ « Livre de raison de Bonaventure Godard, tonnelier de Dieppe », 1789-1817, BnF, NAF 13003, f. 18.

⁴⁵ Gaston DE LEVIS, *op. cit.*, p. 536.

certaines anxiétés ancestrales se sont atomisées, Michel Vovelle observe que « d'autres peurs sont bien vivantes, quotidiennes : celle du mendiant, des pauvres "en réunion" [...], celle du brigand [...] »⁴⁶. À propos de la Grande peur, il souligne à quel point « elle réemploie de vieux frayages, se fixe sur des supports traditionnels »⁴⁷, la peur des Anglais sur le littoral, des Piémontais dans les Alpes, et plus généralement celle des brigands.

De l'inquiétude à la panique, tentons maintenant d'esquisser, entre peurs anciennes et craintes nouvelles, une typologie émotionnellement graduée des peurs confiées à son for privé.

Au premier degré, la peur en forme d'inquiétude est omniprésente ici. « La prévoyance du malheur est un malheur de plus » souligne Gaston de Levis, au moment où, séparé de Pauline, il s'engage délibérément du côté de la famille royale⁴⁸. Le pressentiment de « la fin d'un monde » renvoie à l'appréhension assez commune de la perte de repères, plus préjudiciable à ceux qui ont vécu la plus grande partie de leur existence sous l'Ancien Régime qu'aux jeunes générations, comme l'a noté Monteil à propos de son père.

Dans les livres de raison, cette inquiétude se traduit par le souci discret de conserver son bien. À propos du paiement des gages de ses domestiques, le maréchal de camp provençal Saint-Maurin promet de les augmenter au 1^{er} janvier 1790, « aux conditions toutes fois que ma fortune n'aura souffert aucune diminution qui me prive de remplir cette promesse »⁴⁹. Plus souvent encore, ce sont les émigrés qui s'inquiètent du sort des biens laissés derrière eux.

La sensation d'un univers qui s'écroule et de l'incapacité à survivre dans un cadre nouveau est d'autant plus lancinante chez celles et ceux qui ont toujours vécu à l'abri des vicissitudes du monde. Dans leur correspondance au député de Rouen Le Couteulx de Canteleu, le 26 novembre 1789, les religieuses de l'abbaye royale du Trésor en Vexin appréhendent leur sortie du cocon conventuel :

« L'assemblée nationale [...] considèrera que parmi les religieuses, au nombre de seize, il y en a plusieurs de 75 à 80 ans, à qui ce serait donner la mort que de les forcer à rentrer dans un monde où elles seroient au moins aussy étrangères que le malheureux qu'un ministre de nos jours fit sortir de la Bastille après 40 ans de captivité »⁵⁰.

La Révolution inaugure une nouvelle ère dont les autrices de cette émouvante lettre redoutent par dessus tout l'étrangeté.

De l'inquiétude à l'angoisse et à l'effroi, examinons quelques-unes des raisons qui poussent les scripteurs à dépasser le stade de l'anxiété muette et à dire leurs angoisses de manière explicite. En premier lieu, la circulation des rumeurs favorise la propagation croissante de la peur. « L'histoire des bruits, des rumeurs et de leur mode de propagation reste pour bonne part à faire », notait Michel Vovelle en 1985, « pour éclairer ces comportements collectifs d'une opinion à l'état naissant, dépendant d'une information rare et lente [...]. Le complot, le suspect, l'accapareur, l'anarchiste, le faux décret, l'argent distribué : nous tenons-là, dans sa thématique pauvre et souvent répétitive, toute une partie de l'arsenal des fantasmes du temps »⁵¹.

⁴⁶ Michel VOVELLE, *op. cit.*, p. 58.

⁴⁷ *Ibidem*.

⁴⁸ Gaston DE LEVIS, *op. cit.*, p. 369.

⁴⁹ « Livre de comptes de Monsieur de Saint-Maurin », AN, AB XIX 3298 B, 1771-1802.

⁵⁰ « Correspondance du couvent du Trésor en Vexin », XVIII^e s., AN, DXIX/13.

⁵¹ Michel VOVELLE, *op. cit.*, p. 62-63.

Très présente dans les écrits du for privé, la Grande Peur constitue, à l'égal de l'assassinat d'Henri IV peut-être, un vrai *topos* de récit anxieux. Après avoir écrit que la Bastille avait été prise un 13 juillet, le jeune François Sérieis poursuit :

« Le comte d'Artois, frère du roi, voulait nous faire perdre toute la France. La reine aussi était du même sentiment [...]. Le premier août il se fit un grand trouble dans presque toute la France en disant que le comte d'Artois était allé chercher les troupes étrangères pour mettre feu et sang dans toute la France, avec une troupe de brigands, cela arriva le même jour ; tout le monde épouvanté en disant que c'était un signe que Dieu nous fit voir. Par toute la France, le peuple se leva en faisant des régiments dans chaque ville, village et bourg »⁵².

Complot étranger, brigands et levée défensive de la garde nationale sont les *leitmotivs* d'un récit parfois rehaussé du pillage de quelque château. Support de témoignage direct, l'écriture met également en scène des frayeurs de seconde main, transmises de bouche à oreille de manière à s'épouvanter soi-même et son entourage⁵³. L'anecdote amplifie la peur et la diffuse *crescendo* à des lieues à la ronde.

En miroir d'histoires qui circulent chez les modestes artisans, les membres de la petite bourgeoisie ou de la noblesse rurale, les mémoires des aristocrates et de leurs domestiques qui n'ont pas renoncé à « éterniser ces affreux jours » révèlent un autre *topos* fantasmagorique, celui du « peuple cannibale ». Lorsque Madame Campan décrit les journées d'octobre 1789, elle revit la scène comme si elle y était : « je frémis encore en me souvenant que les poissardes, ou plutôt les furies qui portaient des tabliers blancs, criaient qu'ils étaient destinés à recevoir les entrailles de Marie-Antoinette, qu'elles se feraient des cocardes et mêlaient les expressions les plus obscènes à ces horribles menaces »⁵⁴. La scène s'achève le lendemain « au milieu de cette troupe de cannibales » où « s'élevaient les deux têtes des gardes du corps massacrés ». L'obscénité du massacre, l'horreur des poissardes en furie prêtes à dépecer la reine, autant de motifs agoraphobiques itérables dans d'autres scènes, tels le 10 août 1792, ou encore lors des massacres de septembre. Cléry, valet de chambre de Louis XVI, commence son journal par le récit de la « sinistre journée » du 10 août : « des hommes assassinaient, d'autres coupaient la tête des cadavres ; des femmes, oubliant toute pudeur, les mutilaient, en arrachaient des lambeaux, et les portaient en triomphe »⁵⁵. La populace, la canaille, les énergumènes, les barbares, la horde, l'horrible bande, les sanguinaires marseillais, les assassins, les cannibales, tels sont les qualificatifs du peuple soulevé, auxquels on oppose les bons citoyens, braves gens et autres gens zélés. Les femmes sont traitées de furies, poissardes, furieuses jacobines, mégères, tandis que les hommes ne sont que brigands, monstres, rebelles et scélérats sous la plume de témoins apeurés, hâtivement travestis en bourgeois ou en domestiques pour échapper au massacre. Il faudrait rechercher les racines lointaines de cette « populace assoiffée de sang » ; on remonterait au moins aux récits des guerres de Religion, dont les mémoires affrontées sont encore bien vives au XVIII^e siècle⁵⁶.

Les récits de hordes en délire expriment les fantasmes de témoins hostiles à la Révolution et structurent la société en deux clans : celui du scripteur et celui de ses ennemis⁵⁷. Ils disent aussi, au-delà de la haine, du mépris et de l'ignorance de l'autre accumulés depuis

⁵² Adrienne DURAND-TULLOU, « Journal de François Sérieis », *op. cit.*, p. 188.

⁵³ Madame CAMPAN, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 282.

⁵⁴ *Ibidem*, p. 291-292.

⁵⁵ *Journal de Cléry*, *op. cit.*, p. 26.

⁵⁶ Valérie SOTTOCASA, *Mémoires affrontées. Protestants et catholiques face à la Révolution dans le sud du Massif-Central*, Rennes, PUR, 2004.

⁵⁷ Jean-Clément MARTIN, « La Révolution française : généalogie de l'ennemi », *Raisons politiques*, n°5, 2002/1, p. 69-79.

des lustres, la peur et l'effroi éprouvés au contact d'une mort si proche, aussi affilée que la lame du poignard pointée dans le dos de Madame Campan par l'un de ses poursuivants, au soir du 10 août 1792.

La peur est l'une des émotions les mieux partagées, dénominateur commun de l'action révolutionnaire et, bien sûr, contre ou anti-révolutionnaire. Timothy Tackett suggère d'« explorer les sentiments profonds d'incertitude, de suspicion et de peur partagés par de nombreux dirigeants révolutionnaires : nous devons trouver une explication dans laquelle les acteurs de la Terreur eux-mêmes se sentent "terrorisés" »⁵⁸.

Lorsque la peur est à son comble, une véritable panique s'empare de l'auteur ; son récit en ravive et amplifie le souvenir, même longtemps après les faits (c'est le « j'en frémis encore » de Madame Campan). L'écriture révèle un événement inédit, certes sincère et précis, mais non moins perméable à l'imaginaire. Le thème invite alors à sa déclinaison en variations distanciées de la réalité. Et la part de l'effroi et du fantasme prend le pas sur « l'esprit de vérité » énoncé par l'auteur dès sa prise de plume.

Croisons, par exemple, quelques-uns des nombreux récits de la mort de la princesse de Lamballe. On connaît bien ceux du fidèle Cléry ou de Madame Royale, qui racontent comment les domestiques ont tiré les rideaux afin d'épargner à Marie-Antoinette l'horrible spectacle de la tête de sa favorite fichée sur une pique et portée en triomphe deux heures durant sous les fenêtres de sa prison du Temple⁵⁹. La partie de tric-trac qu'elle jouait avec Louis XVI, pour tromper l'angoisse et l'ennui, fut cependant interrompue par cette vision infernale à laquelle la reine fut contrainte d'assister, suivie de son évanouissement et de ses sanglots nocturnes. Certains auteurs se complaisent dans la description de la macabre farandole et du dépeçage du corps de la princesse qui s'ensuivit :

« J'ai vu un anthropophage arracher son cœur fumant, en exprimer le sang dans une coupe, et s'abreuver avec délice de cette exécration. Les bourreaux, mêlant à l'horreur de cette boucherie le délire de la débauche, ont souillé son corps de leurs infâmes turpitudes, jusqu'à ce qu'enivrés d'une rage cannibale, ils se soient partagé ses membres palpitants ! »⁶⁰.

Dans son analyse du massacre de la princesse de Lamballe, Antoine de Baecque cite nombre de récits, de Rétif de la Bretonne à Fersen, qui métamorphosent le corps absent en cadavre d'épouvante. « Pour les révolutionnaires, ce rituel de fragmentation et de mutilation incarne le rêve d'un anéantissement du complot ennemi. Pour les royalistes, les mêmes détails corporels, constamment repris, signifient la régression de l'homme révolutionnaire à l'état de barbarie »⁶¹. Or, la lecture des procès-verbaux de sections montre que seule la tête a été portée au Temple au bout d'une pique, afin de galvaniser l'enthousiasme des patriotes et semer l'effroi dans la famille royale et ses proches. Le corps décapité a été, quant à lui, porté vêtu, et non dénudé ni traîné, au comité civil de la section Quinze-Vingts ; la tête y a été déposée le soir même du 3 septembre, par le citoyen Pointal, domestique de la famille de Penthièvre, afin d'être « inhumée auprès du corps » dans une tombe du cimetière des Enfants-Trouvés⁶².

⁵⁸ Timothy TACKETT, « La Révolution et la violence », dans Jean-Clément MARTIN (dir.), *La Révolution à l'œuvre*, Rennes, PUR, p. 216.

⁵⁹ *Journal de Cléry, op. cit., Mémoire de Marie-Thérèse de France suivi de son journal, dans Journal de ce qui s'est passé à la Tour du temple, op. cit., p. 133-183.*

⁶⁰ Jean-Jacques REGNAULT-WARIN, *Le Cimetière de la Madeleine*, Paris, sd, cité par Antoine de Baecque, *La gloire et l'effroi, op. cit.*, p. 89.

⁶¹ Antoine de BAECQUE, *op. cit.*, p. 83.

⁶² *Ibidem*, p. 84.

Aucune allusion n'est faite aux mutilations et outrages rapportés par des témoins indirects : « ce massacre s'avère donc banal, meurtre perpétré dans l'urgence par un personnel politique modeste et commun, artisans, militaires, "gagne-deniers", portrait type de la sans-culotterie parisienne »⁶³. C'est à un réel « acharnement narratif » que l'on doit le récit effroyable et porteur d'épouvante du massacre de la princesse de Lamballe, flamboyant symbole politique de l'Ancien Régime, auquel on reproche son insolente proximité avec le pouvoir, sa relation privilégiée avec la reine et, à travers elle sa frivolité, sa féminité et aussi sa liberté sexuelle, dernier point qui explique à lui seul la perverse minutie de certains détails macabres.

La peur pousse à l'action, telle est la principale leçon de la plupart des témoignages. Rester, partir, agir : effacer l'incertitude du lendemain, retrouver une position stable, se situer par rapport à ses amis comme à ses ennemis ; le pire étant de ne pouvoir choisir son camp, tel Jean-Baptiste Monteil qui, une fois extrait de sa cave, toujours sur le qui-vive, arborait « tantôt la cocarde blanche, tantôt la cocarde tricolore, criait tantôt : Vive le roi, tantôt : Vive la République »⁶⁴.

L'émotion comme moteur de l'action : conjurer la peur

« Plutôt mourir que changer » : la devise des Lamballe claque tel un étendard au vent de la Révolution. La princesse fut-elle inflexible au moment de son arrestation ? Pure fable sans doute, car nulle preuve ne vient étayer l'hypothèse. Saint-Pardoux raconte que si elle était sujette à de violentes « convulsions de nerfs, seul son courage la soutenait »⁶⁵. L'anecdote nous offre ici l'opportunité d'une première approche de la peur comme moteur de l'action : celle du genre. En second lieu, nous suivrons quelques destinées afin d'évaluer l'efficacité de la peur dans le parcours de leurs auteurs.

Du point de vue de l'écriture, hommes et femmes témoignent indistinctement de leurs sentiments d'inquiétude, d'angoisse ou d'épouvante. Les femmes ont peut-être davantage le souci du détail, et beaucoup de mal à retenir leur plume, même si elles s'en défendent : « c'est ainsi que je n'écris que ce que j'ai vu ou ai su de la bouche de témoins oculaires », note Madame de La Rochejaquelein, « sans parler de faits que d'autres mieux instruits que moi feront passer à la postérité »⁶⁶. Quant à la présence des un.e.s et des autres au cœur des mouvements, l'action des femmes, incontestée, mériterait ici une étude plus fine⁶⁷. La lecture de leurs récits ouvre d'autres perspectives, parmi lesquelles celle de la perception de leur propre rôle au cœur des périls, et leur appréhension de l'autre sexe confronté aux mêmes dangers.

Les femmes sont toujours prêtes à avouer leurs faiblesses : « Maman et moi tremblions comme la feuille » confesse Mme de La Rochejaquelein⁶⁸. Mais elles déclinent aussi bien le courage au féminin. Madame Sauce, par exemple, épouse du maire de Varennes, était face au roi comme à son habitude, selon Madame Campan, « prépondérante dans son ménage et [...] M. Sauce [la] regardait de temps en temps comme pour la consulter »⁶⁹.

⁶³ *Ibidem*, p. 84-85.

⁶⁴ Amans-Alexis MONTEIL, *Mes éphémérides*, *op. cit.*, p. 108.

⁶⁵ « Journal de Saint-Pardoux », *op. cit.*, f. 8.

⁶⁶ Marquise de LA ROCHEJAQUELEIN, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, « Le temps retrouvé », 1984, p. 88.

⁶⁷ Voir le très suggestif essai de Jean-Clément MARTIN, *La Révolte brisée, Femmes dans la Révolution et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008.

⁶⁸ Marquise de LA ROCHEJAQUELEIN, *op. cit.*, 6 octobre 1789 à Versailles, p. 87.

⁶⁹ Madame CAMPAN, *op. cit.*, p. 354.

Il serait par trop naïf de faire du courage et de l'intrépidité des qualités exclusivement masculines : si Amédée d'Harcourt, noble de Douai, inaugure ses mémoires par ses hauts faits d'armes contre les brigands⁷⁰, Madame de La Rochejaquelein se plaît tout autant à décrire son ardeur à mettre les patriotes en déroute⁷¹. Il reste sans doute vrai que les récits de bravoure féminins sont moins nombreux et moins picaresques que ceux de leurs homologues masculins. De même, les aveux de faiblesse sont moindres chez les hommes ; pourtant, certains n'hésitent pas à décrire leurs propres symptômes et à s'avouer « terrorisés » face au danger. Gaston de Lévis confesse ses tremblements et sa phobie du sang et des cadavres. Amans-Alexis Monteil raconte la terreur de son frère qui le pousse à « se cacher avec ses poules et ses vaches dans la cave d'une de ses fermes »⁷².

Et dans l'œil de l'autre, qu'en est-il ? Madame Campan rapporte avec un brin de crédulité la réponse de Louis XVI à ceux qui lui disaient, le 20 juin 1792, qu'il n'avait rien à craindre : « Mettez la main sur mon cœur, vous verrez si j'ai peur ! »⁷³. Le 14 juillet suivant, il porte cependant un plastron « composé de quinze épaisseurs de taffetas d'Italie » afin de parer le coup d'un éventuel régicide, puis se ravise le 10 août : « dans un jour où son parti pouvait se battre contre les révolutionnaires, il trouvait de la lâcheté à préserver ses jours par un semblable moyen »⁷⁴. Ces hésitations royales mises à part, courage, sang froid et fermeté sont récurrents sous la plume des femmes pour qualifier les hommes d'action.

Selon Gaston de Lévis, « beaucoup de femmes ont peur », et il avoue à Pauline n'avoir consenti à son départ en Angleterre que « parce que je vous aime pour vous et que vous aviez tellement peur que vous auriez été très malheureuse en restant ici »⁷⁵. Les hommes ont tendance à identifier la peur comme un mal féminin, à l'égal des vapeurs et autres langueurs. Ceci dit, ils sont parfois étonnés par leur hardiesse, comme le dit Amans-Alexis Monteil à propos de sa belle-sœur qui fait baptiser sa fille par un prêtre réfractaire contre le vœu de son mari qu'elle envoie ce jour-là à la chasse : « dans ces occasions, les femmes sont les maîtresses »⁷⁶.

La question du genre, effleurée ici, reste une piste à poursuivre. Deux réponses se dessinent : sur le terrain, les femmes ne sont pas moins actives que les hommes, même si, telle Madame Sauce à Varennes, elles demeurent souvent au second plan. Les hommes affectionnent les hardiesse viriles mais s'apitoient aussi sur leurs faiblesses. Quant aux décisions à prendre face à l'adversité, la peur au ventre, hommes et femmes y sont ensemble confrontés.

L'impression d'avoir été littéralement tétanisé par les « horreurs de l'enfer » est une émotion patiemment disséquée par les mémorialistes. Celle-ci ramène parfois aux peurs de l'enfance, à l'heure où l'on n'entrevoit qu'une infime partie de la complexité du monde, comme le rappelle – non sans arrière pensée politique – le frère de Napoléon :

« A l'âge de 14 ans, j'étais au soin de ma famille établie alors à Marseille, c'était pendant la période des sanglantes fureurs, ou plutôt des hideuses folies de la Terreur, et ce spectacle m'avait tellement frappé que ma mère me surprit plusieurs fois

⁷⁰ « Mémoires d'Amédée d'Harcourt », 1789-1809, Arch. Nat., 380 AP 182, f. 1.

⁷¹ Marquise de LA ROCHEJAQUELEIN, *op. cit.*, *passim*.

⁷² Amans-Alexis MONTEIL, *Mes éphémérides*, *op. cit.*, p. 108.

⁷³ Madame CAMPAN, *op. cit.*, p. 394.

⁷⁴ *Ibidem*, p. 416.

⁷⁵ Gaston de LEVIS, *op. cit.*, p. 269-270.

⁷⁶ Amans-Alexis MONTEIL, *op. cit.*, p. 134.

dans mon petit cabinet d'études, tout en pleurs et plongé dans un état complet d'abattement et de consternation. »⁷⁷

La Révolution perturbe les esprits simples dont elle accroît la propension à l'anxiété. Le charentais Joly d'Aussy raconte également un souvenir d'enfance qui ressuscite « l'excellente Madame Denis », domestique choyée : « les émotions si violentes des rapides et pénibles catastrophes de la Révolution l'agitèrent à un tel point que ses crises [de nerfs] se réveillèrent souvent et désespérèrent mes parents ». Un traitement à base de bains tièdes, « de l'eau froide sur la tête [...] ni vin, ni café, ni liqueurs et une vie tranquille » eurent d'heureux effets sur la fidèle servante⁷⁸.

Ceux qui sont restés se sont parfois « contentés de vivre », selon le mot de Sieyès ; d'autres se sont accommodés des tourments révolutionnaires en prenant part, sans grande conviction, à la vie politique de leur communauté⁷⁹.

Pour les membres des ordres privilégiés, la vie ne fut pas toujours un fleuve aussi tranquille. Les premiers mots du journal de Darcantel, curé de Mondelange en Moselle, posent le dilemme de tout candidat à l'exil : « Nous avons été les victimes de cette tyrannie et de cet Enthousiasme, il nous falloir fuir ou périr, et entre la fuite ou la mort, il n'y a pas à hésiter »⁸⁰. Le départ des nobles et des clercs a donné quelques belles pages sur les peurs apprivoisées pour sauver sa vie et recouvrer une existence à peu près normale dans l'exil. Madame de Boyer, amie de Lapérouse et du cardinal de Bernis, quitte Albi en catastrophe au début du mois de juillet 1789 et rejoint son époux à Phalsbourg en n'emportant que 79 louis⁸¹. À Albi, elle a pu croiser le prêtre Joachim Mas en partance vers l'Espagne avec quelques-uns de ses compatriotes. Ce clerc insermenté a raconté comment sa fidélité à l'Église d'Ancien Régime a failli lui coûter la vie et comment il a survécu, non sans frayeurs, à de terribles chausse-trappes⁸². La fuite, les mauvaises rencontres, les conditions difficiles du vagabondage font l'objet de relations aussi précises que douloureuses par ces émigrés qui ne connaissaient jusque-là de l'errance que les agréments du voyage. De Rogéville raconte comment, recherché par le Comité de salut public, il se résout à fuir Nancy, en mai 1794 : « je me suis en conséquence évadé par des chemins détournés à travers les forêts, ne marchant que de nuit malgré mes infirmités et mon âge, n'emportant que ce que j'avais sur le corps et quatre chemises enveloppées dans une serviette »⁸³.

« Fuir ou périr », l'expérience de l'exil fut donc souvent celles de peurs inédites. La peur n'est cependant pas l'apanage des ennemis de la Révolution réduits à endosser, coûte que coûte, le statut périlleux de hors-la-loi, et l'état d'anxiété généré par la mise à l'écart soudaine d'une société dont, qui plus est, ils s'honoraient d'être l'élite.

Elle taraude également hommes et femmes de bonne volonté qui restent sur place et assument le choc révolutionnaire, son « enthousiasme » et sa « tyrannie » pour reprendre les mots du curé mosellan Darcantel. S'engager corps et âme dans l'action, c'est précisément ce que choisit de faire Antoine-Jean Solier dont le volumineux « Testament olographe » a gardé

⁷⁷ « Notes de réflexions historiques de Louis Bonaparte », XVIII^e-XIX^e s., AN, 400AP 36.

⁷⁸ « Mémoires d'Alexandre-Guillaume-Hippolyte Joly d'Aussy », XVIII^e-XIX^e s., AD Charente-Maritime, 4J 1807.

⁷⁹ Voir le cas de Pierre-Philippe Candy, déjà cité, ou celui de Louis-Marie Fourat, notable d'Autun : Marcel DORIGNY, *De forêts en vignes, Journal d'un notable de l'Autunois (1774-1807)*, Dijon, EUD, 1997.

⁸⁰ « Mémoire sur notre émigration », Darcantel, curé de Mondelange, 1789-1794, AD Moselle, 19J 476, f. 1. Stéphane GOMIS, « Les écrits du for privé du clergé émigré », *AHRF*, n° 1, 2009, p. 183-204.

⁸¹ « Livre de raison de Madame de Boyer », XVIII^e siècle, AD Tarn, E 144.

⁸² « Mémoires de Joachim Mas (1792-1795) », AD Tarn, G 344.

⁸³ « Mémoire concernant ma famille et mes biens », de Rogéville, XVIII^e s., AD Meurthe-et-Moselle, 43J 1, f. 2. Voir aussi le cas de Saint-Christol évoqué par Valérie Sottocasa dans ce volume.

mémoire de ses faits et gestes⁸⁴. À la tête d'une société maritime florissante, ce jeune armateur est désigné en 1792 commissaire aux subsistances de la cité phocéenne. Il apparaît aussi, au fil des lettres envoyées à son père, comme un fils aîné soucieux du bien-être des siens restés au village natal, à Camarès en Rouergue.

En 1790, il est serein, même s'il appréhende un peu les élections municipales, et souligne notamment la position délicate du maire, « très dangereuse dans les villes considérables, parce qu'il y a deux partis, et qu'il est impossible de contenter tout le monde »⁸⁵. Le 26 mai, il s'inquiète du maintien de la paix sociale à Camarès et rassure sa famille sur son sort :

« Il nous tarde beaucoup d'avoir de vos bonnes nouvelles. Nous avons peur que le fanatisme occasionnât du train dans vos quartiers, nous faisons des vœux pour que la bonne harmonie qui y règne ne soit jamais troublée. Soyez fort tranquille sur notre sort malgré tout ce qu'on peut dire des mouvements de notre ville, car nous n'avons rien à voir dans les divisions qui ont pu l'agiter »⁸⁶.

Trois ans plus tard, le 29 mars 1793, Antoine-Jean Solier donne des nouvelles plus alarmantes de son activité et expose à son père son projet de faire quelque placement sûr en Rouergue :

« La guerre interrompt notre entreprise et il peut survenir tant d'événements que je ne serai à mon aise que quand je vous verrez à portée de retirer autour de vous un revenu avec lequel votre famille puisse au besoin subsister. Aidez moi donc à remplir ce but. Cherchez à faire quelque emplette pour moi d'une bonne métairie qui nous assure du pain, et qui soit un placement de ce que j'ai gagné »⁸⁷.

In medio, stat virtus, telle est la ligne de conduite qu'Antoine-Jean s'est fixée lorsqu'il note : « j'avais appris de Mr de Boisy que dans les dissensions civiles il est sage de ne prendre aucun parti ; aussi restai-je neutre quelque crise qu'on jettât contre les modérés ». Prudent en politique, il l'est aussi au regard de ses économies : « j'allais quelques mois après faire une visite à Camarès, et j'eus la prévoyance d'y porter quelques quadruples que je cachai dans un mur et donnai à garder à ma mère »⁸⁸. Alors qu'il jouit d'un peu de tranquillité dans sa famille, Jean, son frère et associé, est « saisi par la peur » et décide de quitter Marseille :

« Vers la fin d'octobre les motifs de ses craintes ayant reparus avec des symptômes plus allarmans, il fut question de sortir de Marseille, et je lui cédaï mon passeport. Son absence me clouait dans une ville d'où j'aurais aimé d'être loin. J'y fus témoin de toutes les scènes horribles dont la révolution a été souillée et c'est là où j'eus besoin de développer toute la force d'âme et de caractère dont j'étais capable »⁸⁹.

La « force d'âme et de caractère », tel est le ressort vital de l'homme d'action piégé sur plusieurs fronts : fils inquiet pour sa famille, entrepreneur d'une société en déroute, il est enfin exposé aux multiples plaintes de ses concitoyens au sujet des subsistances. Dans sa détresse qu'il s'efforce de taire, il note qu'« il est bien cruel d'être forcé de soutenir le spectacle d'événements dont on craint d'être soi même la victime ». Et d'ajouter quelque citation littéraire de son crû :

⁸⁴ « Testament olographe d'Antoine-Jean Solier », Société des Lettres de l'Aveyron, XVIII^e-XIX^e s., [TO]. Édition en préparation.

⁸⁵ TO, f. 161.

⁸⁶ TO, f. 162.

⁸⁷ TO, f. 170-171.

⁸⁸ TO, f. 171.

⁸⁹ TO, f. 172.

« L'auteur du Télémaque travesti en vers a raison de dire que
Le mortel le plus malheureux
Est celui qui est le plus peureux
Car c'est chose décidée
Que le malheur gît dans l'idée »⁹⁰.

Ainsi va la vie pour cet amoureux de Montaigne et de Rousseau qui se retrouve « seul exposé au torrent révolutionnaire qui emporta tant d'autres négociants »⁹¹. Comme responsable du ravitaillement de Marseille, il est « à la merci du premier assassin »⁹², mais Virgile vient à son secours et dicte sa conduite :

« Je ne fus point incarséré mais j'en eus souvent la peur. L'attente d'une peine enferme, dit Virgile, une crainte présente et une douleur future, au lieu que la souffrance de la peine n'enferme que la douleur. Trembler toujours, craindre autant l'avenir que le présent, appréhender une mort funeste est un état terrible »⁹³.

Resté au gouvernail de son navire pendant la tourmente, soucieux du bien-être de ses concitoyens comme des siens, on pourrait imaginer que ce bourgeois philosophe n'a pas tremblé un seul instant, solide comme un roc, sûr de sa destinée. Or ses mémoires montrent qu'il en a été tout autrement et que pas un jour dans sa vie n'a été paisible durant l'épisode révolutionnaire. Chronique d'une peur annoncée, vécue au jour le jour, où l'incertitude du lendemain est sans cesse appréhendée et assumée, les écrits d'Antoine-Jean Solier témoignent de cette lutte au quotidien contre la peur d'une mort funeste. Rester en vie, quoi qu'il arrive, c'est bien la leçon qu'il tire de ses éclectiques lectures, des Stoïciens à Beaumarchais ! Cet homme ordinaire, autodidacte, apprenti avant de devenir marchand, témoigne de sa force extraordinaire dans l'adversité. Et la peur sans cesse éprouvée motive sa résistance à l'oppression et à l'abandon de ce qu'il est, un être passionnément vivant. Est-il exceptionnel ? Pourquoi le serait-il ?

Les écrits du for privé de la période révolutionnaire offrent une relecture singulière des événements à l'échelle de la banalité du quotidien de leurs auteurs. La peur y revêt de multiples visages. Elle est paralysante jusqu'à la crise de nerfs, ou la chevelure blanchie en une nuit de Marie-Antoinette après Varennes⁹⁴. Réveillant de douloureuses angoisses d'enfant, elle pousse les craintifs au repli, à l'isolement, à la régression parfois. Les témoignages dévoilent aussi, à l'inverse, un formidable élan pour maîtriser son anxiété, vaincre l'épouvante, la transformer en force de vie. En cela, on peut affirmer que la peur fut une actrice de l'histoire à part entière, moteur de l'action individuelle et collective, et ce du côté des patriotes comme de celui de leurs ennemis.

À leur lecture, on peut vérifier l'hypothèse de Michel Vovelle selon laquelle la Révolution a connu « un processus de maturation politique "à chaud" » qui a chassé « les paniques de l'ancien temps »⁹⁵. Elle a « surtout proclamé haut et fort ces valeurs nouvelles d'émancipation, de responsabilité individuelle et même un temps de fraternité qui sont autant d'antidotes contre la peur : et c'est peut-être là un des aspects majeurs de ce "transfert" »

⁹⁰ TO, f. 173.

⁹¹ *Ibidem*.

⁹² Marseille s'est illustrée par la violence des affrontements durant la Révolution. Jacques GUILHAUMOU, *Marseille républicaine (1791-1793)*, Paris, Presses de Sciences Po, 1992.

⁹³ TO, f. 173-174.

⁹⁴ Madame Campan, *op. cit.*, p. 348.

⁹⁵ Michel Vovelle, *op. cit.*, p. 64.

culturel fondamental dont on s'accorde à faire aujourd'hui l'un des acquis irréversibles de la période »⁹⁶.

Cet éclairage d'une « Révolution vue d'en bas » permet aussi de s'interroger sur les effets attendus de l'écriture ordinaire comme moyen de maîtriser ses émotions : « Mes larmes m'interrompent, et quoiqu'il y ait plus de quatre ans d'écoulés depuis ce moment, je sens que la plaie est encore fraîche » écrit le toulousain Armand Du Bourg⁹⁷. Ailleurs, on lit l'attachement émouvant du scripteur pour son récit : « Je prie Monsieur le Curé de ne pas égarer le présent mémoire », note Darcantel au moment de son départ en exil ; et il s'empresse d'ajouter « ni mes gazettes, à cause des feuillets »⁹⁸ !

Ecrire permet de garder mémoire, de mettre en forme et en ordre le fil de sa vie. La trace est précieuse, comme le note Philippine de Noailles lorsqu'elle reçoit des nouvelles de ses parents : « la vue de leur écriture, après en avoir été privée si longtemps me causa une vive émotion ». Un peu plus tôt, elle confesse les raisons de sa prise de plume :

« Le temps que j'ai été détenue dans différentes prisons pendant la terreur a été si pénible, que la pensée ne m'en était pas venue d'en écrire les détails, mais au moment où j'ai eu la consolation de revoir mon fils, il a désiré les savoir, j'ai craint d'éprouver une trop grande émotion en les racontant ce qui m'a déterminée à faire le journal suivant »⁹⁹.

Ne pas décider soi-même de témoigner, attendre la médiation d'un proche ; éviter la trop grande émotion, insupportable, d'une évocation orale, lui préférer le silence, la lenteur, le recueillement de l'écriture : voilà ce que nous apportent ces quelques mots, en apparence anodins et pourtant si chargés d'émotion. Philippine, comme nombre de ses contemporains, a apprivoisé sa peur, ligne après ligne, et mis un terme à son objet même : celle d'avoir vécu toutes ces années dans l'incertitude du lendemain.

Sylvie Mouysset
FRAMESPA - UMR 5136
Université de Toulouse II – Le Mirail
5 allées A. Machado
31058 Toulouse cedex 9
mouysset@univ-tlse2.fr

⁹⁶ *Ibidem*.

⁹⁷ « Mémoires d'Armand Du Bourg », XVIII^e-XIX^e s., AD Haute-Garonne, 63J 4, f. 25.

⁹⁸ « Journal de Darcantel », *op. cit.*, f. 1.

⁹⁹ « Journal de Philippine de Noailles », *op. cit.*, f. 1.